



FÊTE DE MILLE-ISLES ET JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Venez en grand nombre à la **Fête de Mille-Isles et Journée de l'environnement** le samedi 11 août de 11 h 30 à 16 h au **Camp Scout Tamaracouta** (l'évènement est remis au 12 août en cas de pluie).

Au programme cette année : démonstration de tir à l'arc par l'Escole du Grand Arc, mur d'escalade, baignade et activités nautiques, maquillage, concours de sculpture sur sable, jeux, danse, kiosques et bien plus encore. Pour assurer le succès de cette journée, nous avons besoin de bénévoles. Pour donner votre nom comme bénévole ou pour réserver un kiosque vous permettant de présenter vos produits ou services, contactez **madame Janick Roy** à jjroy@mille-isles.ca ou 450 438-2958 poste 2610.



BILAN DE LA VENTE DE LIVRES



La première édition de la vente de livres de Mille-Isles qui a eu lieu le 9 juin fut un grand succès. Merci pour votre présence. Nous avons amassé 119 \$ lors de cet évènement et ces profits permettront de fabriquer un premier croque-livres. De plus, comme de nombreux livres récents et en très bon état n'ont pas trouvé preneur, vous aurez une nouvelle chance de les acheter lors de la **Fête de Mille-Isles**.

Au plaisir de vous rencontrer à ce kiosque !

VISITE DU JARDIN COMMUNAUTAIRE DE LA MRC LE 25 AOÛT – ACTIVITÉ GRATUITE

Vous êtes conviés à une visite et un pique-nique au cœur du jardin communautaire de la MRC d'Argenteuil à Brownsburg-Chatham le 25 août prochain (remis au 26 août en cas de pluie). Cette activité plaira aux petits et aux grands ! **Le transport en autobus est gratuit** et le départ se fait à partir de l'hôtel de ville.

Au programme : visite des jardins, cueillette de fruits et de légumes, atelier sur le compostage et sur les insectes pollinisateurs et bien plus.

Quand : Le samedi 25 août (remis au dimanche en cas de pluie) l'autobus quittera pour le jardin à 9 h et sera de retour à Mille-Isles vers 15 h.

Où : Pour l'autobus, le rendez-vous est à l'hôtel de ville au 1262, chemin de Mille-Isles.

Pour les voitures : montée Robert, près de la 344 (route des Outaouais).

Quoi apporter : prévoyez un lunch, car nous pique-niquerons sur place. Apportez de l'eau, de la crème solaire et des vêtements adaptés.

Réservation obligatoire au plus tard le mardi 21 août auprès de madame Janick Roy à jjroy@mille-isles.ca ou 450 438-2958 poste 2610.



La MRC a acquis en 2013 un terrain de 245 hectares, dont 45 sont cultivables, et a choisi d'y développer un projet d'agriculture de proximité à caractère social. Ainsi, depuis l'été 2015, sur une parcelle d'un hectare, on cultive des légumes, des fines herbes et des fruits. La récolte est majoritairement livrée au Centre d'entraide d'Argenteuil qui la distribue à environ 500 familles défavorisées, réparties dans les 9 municipalités de la MRC.

L'atelier est gratuit !

ATELIER DE CUISINE COMMUNAUTAIRE – LE LUNDI 27 AOÛT

Grâce aux légumes récoltés lors de la visite du jardin de la MRC, nous vous proposons un atelier de cuisine communautaire avec **madame Darina Bélanger** où vous apprendrez à utiliser ces légumes pour des sauces, conserves et autres recettes.

Quand : Le 27 août de 18 h à 21 h

Où : Au 1262, chemin de Mille-Isles

Apportez des contenants pour ramener le fruit de votre travail à la fin de l'atelier.

Réservation obligatoire auprès de **madame Darina Bélanger** à darinabelanger@gmail.com ou 438 821-6715.



Bon appétit !

RAPPORT AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2. du Code municipal du Québec :

« Le maire doit, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités déterminées par le conseil. »

Les états financiers 2017

L'état financier exigé des municipalités par le MAMOT est très complexe et fournit de nombreuses informations. Ce rapport est donc un sommaire des principaux états financiers et de ses éléments.

Obligation de l'audit :

L'auditeur externe doit, entre autres, auditer les états financiers pour l'exercice pour lequel il a été nommé. Il fait rapport de son audit au conseil. À l'intérieur de son rapport, l'auditeur externe déclare si les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre et le résultat de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date (article 966.2 Code municipal).

Préparés par le cabinet de comptable FBL, les états financiers audités de l'année 2017, déposés en mai 2018, démontrent que la valeur des avoirs des citoyens s'élève à 6 488 103 \$. Ceci inclut nos infrastructures tels : hôtel de ville, caserne, garage, chemins municipaux, véhicules, etc. ainsi que les fonds de réserve et les surplus.

L'année fiscale 2017 s'est terminée avec un excédent de l'exercice des revenus sur les dépenses de l'ordre de 172 578 \$. L'excédent de fonctionnement affecté (réservé pour le budget 2018) s'établit à 324 000 \$. Quant aux réserves financières et fonds réservés, ceux-ci s'élèvent à 536 801 \$ et s'expliquent par le fonds de roulement de 391 846 \$, par le fonds de parcs et terrains de jeux de 137 303 \$ et par les soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés de 7 652 \$. La dette à long terme au 31 décembre 2017 pour l'ensemble de la municipalité de Mille-Isles est de 1 197 102 \$.

Le rapport de l'auditeur indépendant indique que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Mille-Isles au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation des actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rémunération et allocation de dépenses des élus

L'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., chapitre T-11.001) prévoit que :

« Le trésorier ou secrétaire-trésorier d'une municipalité dont le règlement est en vigueur doit inclure dans le rapport financier de la municipalité une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal [...] ».

Voici la rémunération et l'allocation de dépenses 2018 pour les membres du conseil municipal :

Fonction	Rémunération annuelle	Allocation annuelle	Total annuel
Maire	15 542,40 \$	7 771,83 \$	23 314,23 \$
Maire (MRC)	5 129,50 \$	2 564,96 \$	7 694,46 \$
Conseillers	5 181,17 \$	2 590,65 \$	7 771,82 \$

Liste des contrats

Le maire dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2000 \$ conclus au cours de la période du **1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017** avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat.

Faits saillants de l'année 2017

En 2017, la municipalité de Mille-Isles a reçu une subvention de 582 180 \$ du gouvernement du Québec dans le cadre du sous-volet 5.1 du Programme d'infrastructure Québec-municipalités (PIQM). Cette subvention pour la réfection et la mise aux normes de l'hôtel de ville et de la salle communautaire permet à la municipalité de répondre à ses obligations tant en vertu des normes de santé et sécurité au travail qu'en matière de fourniture de services aux citoyens, et ce, tout en respectant la capacité financière des citoyennes et citoyens de contribuer au projet. Le coût total du projet est estimé à 1 050 000 \$ et les travaux prennent fin ce mois-ci.

De plus, une subvention du ministère des Transports d'un montant de 31 500 \$ a été octroyée dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local pour des travaux effectués sur le chemin du Lac Hugues.

Une subvention dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) est à prévoir pour l'année 2018 et sera utilisée en partie pour terminer les travaux sur le chemin Shrewsbury.

En date du 31 décembre 2017, on observe la construction de huit (8) habitations pour une valeur totale des travaux estimée à 2 085 916 \$. De plus, il y a eu des demandes pour six (6) garages détachés, pour une valeur estimée de 159 000 \$, et vingt-huit (28) permis d'agrandissement et/ou de rénovations d'immeubles existants, pour une valeur estimée de 1 451 173 \$. Il est important de spécifier que les valeurs déclarées pour les travaux diffèrent généralement de la valeur attribuée par l'évaluateur lorsque ceux-ci sont terminés.

Le dépôt du rôle triennal (durée de trois ans 2018-2020) entraînera une légère augmentation des valeurs imposables. La valeur foncière servant à la taxation 2018 s'élève à 277 753 800 \$ en valeur imposable comparativement à 268 701 200 \$ pour l'année 2017, soit une augmentation moyenne de 4 %.

En terminant, j'invite les citoyennes et citoyens de Mille-Isles qui désirent en savoir davantage sur l'état des finances de la municipalité à consulter le site Internet à l'onglet « Documentation », lien « Budget et Rapport ». Le rapport financier 2017, la liste des contrats et les prévisions budgétaires 2018 sont disponibles à cet endroit. Ces documents sont aussi disponibles au bureau de la municipalité pour consultation.

Michel Boyer, maire

Original signé

6 juin 2017

Avis aux lecteurs : ce rapport a été présenté à la séance ordinaire du conseil du 6 juin 2018.

PETIT RAPPEL CONCERNANT LE 2^e VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Veillez noter que la date limite pour le 2^e versement des taxes municipales était le 22 juin. Vous trouverez sur le site Internet de la municipalité, sous l'onglet « Services aux citoyens – paiement de taxes », les différentes façons de payer les taxes municipales.

RAPPEL CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION SUR LES FEUX

Maintenant que la belle saison est de retour, plusieurs raisons peuvent nous amener à allumer des feux à l'extérieur, que ce soit pour profiter d'une belle soirée entre amis, ou pour se débarrasser de matières ligneuses. Voici quelques rappels qui vous permettront de faire des feux à ciel ouvert en toute sécurité.



1. Il incombe à toute personne qui souhaite allumer un feu de s'informer auprès de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) de l'indice de danger d'incendie avant de procéder à l'allumage. Si l'indice est élevé, très élevé ou extrême, il est interdit d'allumer un feu. L'indice de feu est disponible sur la page d'accueil du site de la municipalité et facilement accessible sur Internet ou par téléphone au 418 871-3341 (sélectionner l'option 2). De plus, la responsabilité de surveiller, de contrôler et d'éteindre le feu incombe à la personne ayant allumé le feu ainsi qu'au propriétaire des lieux.
2. Il est également interdit d'allumer un feu à ciel ouvert lorsque la vitesse des vents excède vingt-cinq kilomètres/heure (25 km/h).
3. Il est interdit de brûler tout déchet, détritus, accélérateur, produit à base de caoutchouc ou toute autre matière semblable.

Finalement, nous vous invitons à faire le nécessaire pour que vos feux en plein air soient faits dans le respect de vos voisins et de l'environnement.

Pour toute question relative aux feux, contactez **monsieur Alain Charbonneau, directeur du Service de sécurité incendie** à acharbonneau@mille-isles.ca ou 450 438-2958, poste 2603.



CAMP TAMARACOUTA

Le scoutisme fait une différence dans la vie des enfants, des jeunes et des jeunes adultes. Avec une gamme variée de programmes, le Camp Tamaracouta accueille des jeunes de 5 à 26 ans.

Le programme d'Aventure en plein air (OAS) permet aux enfants de passer plus de temps à l'extérieur, de se tester avec des défis progressifs, de s'amuser en toute sécurité et de vivre une expérience unique. Notre nouveau programme STEM (Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques) permet aux campeurs d'explorer de façon intéressante le fonctionnement du monde. Que vous choisissiez un sentier OAS ou STEM, vous aurez l'occasion de participer à nos activités traditionnelles de camp au jour le jour.

Le scoutisme, y compris notre camp d'été, est ouvert à tous, peu importe les moyens financiers des personnes intéressées. Un financement est disponible grâce à notre fonds « No One Left Behind » qui s'adresse à celles et ceux qui ont besoin d'un coup de pouce monétaire. **Les résidents de Mille-Isles ont également droit à un rabais de 20 % lors de leur inscription au Camp Tamaracouta.**



Pour plus d'information :

499 chemin Tamaracouta
Mille-Isles, QC, J0R 1A0
450 438-4096
Robert Schmitt, directeur administratif
www.tamaracouta.com



NOUVEAU RÈGLEMENT POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Il est désormais requis de transmettre à la municipalité la preuve de vidange de la fosse septique en fonction de l'utilisation du bâtiment (permanente ou saisonnière), et ce, **avant le 1^{er} octobre de chaque année où la vidange a lieu**. Entre-temps, vous devez remplir la déclaration du type d'utilisation ou d'occupation du bâtiment et la transmettre à la municipalité dans les plus brefs délais. Le formulaire est disponible en ligne sur le site Internet de la municipalité sous l'onglet « Urbanisme – Règlements en vigueur – Vidange septique » ou en suivant ce lien : <http://mille-isles.ca/wp-content/uploads/2018/06/ANNEXE-A-1-dynamique-1.pdf>



La municipalité de Mille-Isles souhaite réaliser un projet pilote visant à proposer une programmation de loisirs dans la municipalité.

Nous vous invitons à répondre à ce sondage en grand nombre et à le partager avec vos voisins et amis mille-islois. Il nous permettra de connaître vos préférences en ce qui a trait aux activités, de même que l'utilisation que vous souhaitez faire de la salle communautaire et des autres infrastructures municipales (parc, patinoire, etc.)

SONDAGE (Remplir un sondage par membre de la famille)

Nom (facultatif) : _____ Age : _____

Quelles activités aimeriez-vous faire (maximum 3 choix par catégories en les priorisant du 1^{er} au 3^e) ?

Des activités physiques extérieures :

- Club de marche
- Club de course
- Muscucardio (boot camp)
- Tennis
- Basketball
- Raquette
- Ski de fond
- Patin
- Hockey
- Patinage artistique
- Ballon-balai
- Jardinage
- Autre : _____

Des activités artistiques et culturelles :

- Atelier de cuisine
- Atelier cuisine parent/enfant
- Dessin
- Peinture
- Bricolage et collimage
- Chant / chorale
- Atelier de théâtre
- Cours de langue
- Autre : _____

Des activités physiques intérieures :

- Viactive ou gymnastique douce
- Mise en forme
- Yoga
- Tai chi
- Arts martiaux
- Arts du cirque
- Gymnastique
- Danse (type : _____)
- Autre : _____

Des activités sociales :

- Cuisine communautaire
- Aide aux devoirs
- Club de lecture
- Jeux de société
- Animation pour les tout-petits
- Heure du conte
- Autre : _____

Activités ponctuelles :

- Pièce de théâtre pour enfant
- Soirée de contes
- Concert
- Film
- Atelier pratique (jardinage/nature)
- Conférence
- Soirées dansantes ou repas festifs
- Autre : _____

Seriez-vous prêts à payer pour une activité à Mille-Isles un montant similaire à celui que vous payeriez pour cette même activité ailleurs (par exemple, 100\$ pour 10 cours) ? OUI NON



Quelles raisons vous empêcheraient de participer à des activités à Mille-Isles ?

- Éloignement
- Les ami(e)s font les activités dans d'autres villes
- Gardiennage durant les activités
- Aucune
- Autre : _____

Quels sont les éléments qui vous encourageraient à participer à des activités ?

Quel est votre sentiment d'appartenance à Mille-Isles ?

- Élevé Moyen Bas Inexistant

Quels éléments pourraient contribuer à augmenter votre sentiment d'appartenance ?

Quels sont les éléments qui nuisent à votre sentiment d'appartenance ?

Accepteriez-vous de participer à un groupe de réflexion pour discuter d'une future programmation ?

- NON OUI

Nom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Aimeriez-vous offrir une activité (cours, atelier, conférence ou autres) ?

Laquelle ? _____

Comment pouvons-nous vous joindre ? _____

Si vous pouviez ajouter une infrastructure en loisirs ou en culture, quelle serait-elle ?

Avez-vous des commentaires, idées ou autres à nous soumettre ?
